

PROCES VERBAL du 6 janvier 2014



Bureau du
Conseil Municipal

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JANVIER 2014

ORDRE DU JOUR

DOSSIERS	PAGES
<p><u>DEVELOPPEMENT DURABLE</u></p> <p><i>Rapporteur : Gilles MAHE</i></p> <p>1°) Rapport préalable au Débat d'Orientation Budgétaire sur la situation en matière de Développement Durable. (DEL-2014-1)</p> <p><i>Rapport complet consultable sur : https://tim.angers.fr/applis/cm/cmva/Forms/view.aspx</i></p>	3
<p><u>FINANCES</u></p> <p><i>Rapporteur : André DESPAGNET</i></p> <p>2°) Budget Principal et Budgets Annexes 2014 - Débat d'Orientation Budgétaire. (DEL-2014-2)</p>	10
<p>♦ LISTE DES DECISIONS prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.</p>	
<p>♦ QUESTIONS DIVERSES</p>	

MAIRIE



D'ANGERS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville d'Angers

*Séance du lundi 06 janvier 2014 présidée par Monsieur Frédéric BEATSE, Maire,
et régulièrement convoquée le mardi 31 décembre 2013
Début de séance à 18h12 – Fin de séance à 19h16*

Etaient présents : M. Frédéric BEATSE, Mme Monique RAMOIGNINO, Mme Rose-Marie VERON, M. André DESPAGNET, Mme Olivia TAMBOU, M. Gilles MAHE, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, Mme Norma MEVEL PLA, M. Jacques MOTTEAU, Mme Martine DEVAUX, M. Jean-Claude BACHELOT, Mme Jamila DELMOTTE, M. Michel HOUDBINE, M. Jean-Pierre CHAUVELON, Mme Catherine BESSE, M. Vincent DULONG, Mme Marianne PRUDHOMME, M. Christian CAZUBA, M. Beau-douin AUBERT, Mme Rachel CAPRON, M. Jean-Luc ROTUREAU, M. Daniel LOISEAU, M. Daniel RAOUL, M. Luc BELOT, Mme Marie-Thé TONDUT, Mme Rachida OUATTARA, M. Bruno BARON, Mme Renée SOLE, M. Abde-Rahméne AZZOUZI, M. Pierre LAUGERY, M. Mamadou SYLLA, Mme Anne LEBEUGLE, M. Romain LAVEAU, Mme Annette BRUYERE, M. Philippe LAHOURNAT, M. Philippe GAUDIN, Mme Mongia SASSI, M. Lucien CHOUTEAU, Mme Laure REVEAU, M. Gino TOMBINI, M. Laurent GERAULT, Mme Roselyne BIENVENU, Mme Marie-Claude COGNE, M. Ahmed EL-BAHRI, Mme Françoise LE GOFF, M. Emmanuel CAPUS, Mme Caroline FEL, M. Daniel DIMICOLI ? Mme Monique COSNEAU, M. Bernard DUPRE.

Etaient absents : Mme Bernadette CAILLARD-HUMEAU, Mme Sabine OBERTI ;

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues :

- M. Jean-Claude ANTONINI a donné pouvoir à M. Frédéric BEATSE
- Mme Solange THOMAZEAU a donné pouvoir à Mme Renée SOLE
- Mme Marie-Paul CLEMOT-STRELISKI a donné pouvoir à Mme Rachida OUATTARA
- Mme Michelle MOREAU a donné pouvoir à M. Daniel DIMICOLI
- Mme Valérie RAIMBAULT a donné pouvoir à Mme Françoise LE GOFF
- M. Gilles GROUSSARD a donné pouvoir à M. Emmanuel CAPUS
- Mme Catherine GOXE a donné pouvoir à Mme Marie-Claude COGNE



Le conseil a nommé secrétaire, M. André DESPAGNET



**Le compte rendu de la séance a été affiché par extraits à la porte de la mairie
le 7 janvier 2014**

CONSEIL MUNICIPAL D'ANGERS

Séance du 06 janvier 2014



Monsieur le Maire : Liste des pouvoirs : Jean-Claude ANTONINI à moi-même, Solange THOMAZEAU à Renée SOLÉ, Pierre LAUGERY, en retard, à Michel HOUDBINE, Marie-Paul CLÉMOT-STRÉLISKI à Rachida OUATTARA, Michelle MOREAU à Daniel DIMICOLI, Valéry RAIMBAULT à Françoise LE GOFF, Gilles GROUSSARD à Emmanuel CAPUS, Catherine GOXE à Marie-Claude COGNÉ. Ai-je oublié quelqu'un ? Non ? Très bien.

Il me faut donc désigner un secrétaire de séance. Pour cette séance, je vais proposer à Monsieur DESPAGNET d'être secrétaire de séance.

Mes chers collègues, avant de débiter cette première session de l'année, je souhaite comme nous avons pu l'évoquer lors du dernier Conseil Municipal de 2013 que nous rendions hommage aux soldats angevins Antoine LE QUINIO, parachutiste du 8e RPIM de Castres ainsi qu'à son camarade Nicolas VOKAER. Je veux également saluer la mémoire de Jean-Luc CLÉDY directeur de l'IUT Angers-Cholet, décédé brutalement ce week-end. Je veux présenter à sa famille, à ses collègues, et à l'université d'Angers, toutes nos condoléances pour cette disparition subite. Mes chers collègues je vous invite, en leur honneur, à procéder à une minute de silence.



Une minute de silence



Merci.

Je veux d'ailleurs, mes chers collègues, profiter de ce début de Conseil et de cet hommage pour saluer en notre nom à tous, les femmes et les hommes membres du 6e RG, qui sont depuis plusieurs mois sur de nombreux théâtres d'opérations à travers le monde afin de maintenir la paix. Qu'ils soient assurés, ainsi que leurs familles, de tout notre soutien.

Cette première rencontre est également l'occasion de vous présenter tous mes vœux pour cette nouvelle année 2014, à vous-mêmes et à vos proches. Nous allons connaître une année particulière, vous le savez bien, qui sera marquée par les échéances électorales municipales de mars prochain. Je souhaite que les mois qui nous mèneront à cette rencontre avec les Angevins puissent se dérouler avec respect et sérénité, tout particulièrement dans cette enceinte. Nous avons deux dossiers à l'ordre du jour ce soir, et je passerai tout d'abord la parole à Gilles MAHÉ pour la présentation du rapport annuel sur le développement durable. Monsieur MAHÉ.

DEVELOPPEMENT DURABLE

Délibération n° 2014-1

DEVELOPPEMENT DURABLE - Rapport préalable au Débat d'Orientation Budgétaire sur la situation en matière de Développement Durable.

Rapporteur : Gilles MAHE, Adjoint au Maire

EXPOSE

L'article 255 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement soumet désormais les Collectivités Territoriales et les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants à la présentation, préalablement aux débats sur le projet de budget, d'un rapport sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable.

Ce rapport s'inscrit dans un contexte général de transparence et d'information à destination des citoyens, afin de favoriser une plus grande intégration du développement durable à tous les niveaux.

Ce rapport sur la situation en matière de développement durable au sein de la Ville d'Angers est donc construit à partir d'une trame issue du cadre de référence national, et présente, au regard des finalités du développement durable :

- ♦ un bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre par la collectivité sur son territoire, ainsi que leurs modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation ;
- ♦ un bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité, ainsi que leurs modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation.

Les cinq finalités du développement durable définies par le décret sont les suivantes :

- ♦ la lutte contre le changement climatique,
- ♦ la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources,
- ♦ la cohésion sociale et la solidarité entre les générations et les territoires,
- ♦ l'épanouissement de tous les êtres humains,
- ♦ une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la Commission Finances,

Je vous propose :

- de prendre acte de la présentation du rapport sur la situation en matière de développement durable.



Gilles MAHÉ : Merci Monsieur le Maire. J'avais eu l'occasion il y a une année de pouvoir faire une présentation exhaustive de ce rapport. Il s'agit ici de pouvoir faire état de l'ensemble des avancées qui ont eu cours durant l'année 2013 sur les engagements qui ont été pris. Ce rapport, « développement durable », est un rapport qui doit être remis en Préfecture et qui respecte ce que le ministère de l'écologie et du développement durable avait souhaité mettre en œuvre, et faire en sorte que l'ensemble des collectivités françaises, sur les mêmes critères, puissent décliner les actions qui ont été mises en œuvre dans chacune de ces collectivités. Je rappelle les cinq grandes thématiques qui constituent ce rapport.

Tout d'abord les éléments d'action autour de la lutte contre le changement climatique. Vous vous souvenez qu'avec les adoptions de notre plan Climat Énergie Territoriale, nous avons déjà orienté et engagé un certain nombre d'actions.

Le deuxième axe est celui de la préservation de la biodiversité des milieux et des ressources. Le troisième axe concerne les éléments de cohésion sociale et de solidarité entre les générations et les territoires. Le quatrième est relatif à l'épanouissement de tous les êtres humains et le cinquième traite de la dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Concernant le premier sujet lié au changement climatique, l'année 2013 aura permis de conforter la mise en service de BLOWATTS et de développer le service d'Auto partage, Auto cité plus, qui a été décliné, dont vous avez eu connaissance et dont les derniers rapports montrent toute la pertinence de renforcer notre politique de déplacements doux ou encore d'introduire de nouvelles habitudes de travail parmi les équipes de nos agents, que ce soit à travers le Plan de déplacements entreprises, ou dans l'année 2013 le développement du télétravail pour un certain nombre d'agents qui le souhaitent.

L'ensemble de ces actions confirme que notre collectivité, par rapport à ce défi lié au changement climatique, prend en compte tous ces ensembles d'actions qui, je le répète, déclinent les orientations de notre plan Climat Énergie Territorial. En sachant que ce rapport sera présenté également au niveau de la Communauté d'agglomération et, qu'entre autres, au niveau de la Communauté d'agglomération, l'engagement sur l'année 2013 de la mise en place de l'agence locale de l'énergie et du climat, puisqu'en 2014 cette agence sera donc opérationnelle sur notre territoire.

Sur le sujet de la préservation de la biodiversité, nous poursuivons notre politique zéro phyto, que ce soit à travers l'ensemble de nos politiques liées au service des espaces verts, à travers le service qui gère les terrains de sport ou le service de propreté publique. Cette politique se poursuit donc, avec à présent tout un ensemble d'espaces et entre autres des labellisations récentes. Je pense à Balzac, je pense au Hutreau en 2014 qui ont bénéficié de labellisation de gestion respectueuse de ces aspects de la biodiversité. Que ce soit également, toujours dans ce sujet, à travers la mobilisation qui a eu cours autour de l'élaboration d'un plan biodiversité, plan biodiversité que j'aurai l'occasion de présenter au prochain Conseil Communautaire de fin janvier et ici même au sein du Conseil Municipal. Il est l'aboutissement de cette élaboration, de ce travail avec tout un ensemble de partenaires, que ce soit les partenaires des Universités, des associations naturalistes, des associations engagées dans ce champ et qui ont abouti à toute une ambition qui décline ces aspects-là. Cela a été également, sur l'année 2013, la poursuite de nos politiques, que ce soit des jardins familiaux ou des jardins en pied d'immeubles. Nous en avons inauguré deux durant l'année 2013.

Je voudrais aussi évoquer la poursuite des expérimentations de ce que nous avons appelé les mini Jardins, en lien avec les habitants de différents quartiers et entre autres suite à l'expérimentation de cette notion, de ce concept de jardins partagés au lac de Maine, la poursuite aussi de ce type d'action. Pour les années à venir, les axes d'amélioration et les perspectives qui sont à engager doivent être traduits également dans ce rapport de l'année 2013. Le projet Rives Nouvelles, dont nous avons beaucoup parlé lors de notre dernier Conseil Municipal de fin décembre 2013, est également un axe qui enracinera cette volonté de notre collectivité à pouvoir décliner et prendre en compte ces aspects de la biodiversité dans le cadre de l'aménagement de notre territoire.

Autour de la thématique de la cohésion sociale et de la solidarité entre les générations, l'année 2013 a été la poursuite du plan éducatif local. Cela a été le grand sujet de la refonte des rythmes scolaires. Cela a été également la poursuite de nos travaux de rénovation urbaine, qui nous permet de pouvoir dire que l'hyper concurrence n'est plus la seule alternative. Face à ce repli sur soi, à cette course au rendement, nous devons être capables de proposer un avenir plus solidaire, plus économe, et moins générateur d'exclusions.

C'est également, à travers la carte Atout, à travers l'inauguration de la cité, je pense, tout un ensemble d'actions qui déclinent et qui posent l'ambition qui est la nôtre en cette matière-là. Autour de l'aspect de l'épanouissement de tous les êtres humains, je pense à l'année 2013 et à ce qu'il en a été de la déclinaison de l'Agenda 21 des cultures. Cela a été la création du fond de participation des habitants. Cela a été la mise en accessibilité des établissements recevant du public, et nous avons eu dans ce Conseil Municipal un débat sur les objectifs qui étaient les nôtres en la matière. Je pense donc que là aussi le développement durable sur cet aspect-là doit nous permettre de faire en sorte que nos politiques puissent aussi mettre en évidence ces ambitions.

Enfin, autour de la création des modes de production et de consommation responsables, 2013 a vu la publication du petit manuel du sport éco-futé. Là aussi sur l'ensemble de nos politiques publiques cela a été la prise en compte de ces aspects-là. C'est la structuration de nouvelles filières économiques à l'image de celle créée autour de BIOWATTS avec la structuration de la filière bois, avec les emplois indirects et directs qui ont été créés, c'est la promotion des filières de recyclage et valorisation des déchets.

Là aussi autour de l'organisation de marchés de producteurs locaux, nous en avons décliné un certain nombre et cela a été traduit par cette délibération. Cette délibération a porté sur nos appels d'offres et l'intégration des critères d'insertion dans nos marchés, dans nos appels d'offres. C'est aussi un des éléments qui a été décliné sur l'année 2013. Voilà donc en quelques mots, les choses un peu nouvelles qui ont pu être traduites au cours de cette année 2013.

Je ne sais pas si vous avez tous lu de façon exhaustive ce document de 65 pages, mais il reprend ces cinq thématiques que je vous ai évoquées. Il en décline les actions nouvelles, les perspectives pour l'année 2014 et les axes d'améliorations qui ont été circonscrits sur chacune de ces perspectives-là. Voilà en quelques mots Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire : Merci Monsieur MAHÉ. Y a-t-il des interventions sur ce rapport ? Monsieur GÉRAULT.

Laurent GÉRAULT : Merci Monsieur le Maire. D'habitude vous nous réunissez pour nous présenter vos vœux. Je n'avais pas prévu d'intervenir, mais je voulais, puisque c'est l'occasion, vous les retourner, mais surtout les retourner aux Angevins.

Vous l'avez souligné, nous rentrons dans une période particulière. Je souhaite que le débat soit respectueux des Angevins, que nous ayons le courage de proposer des projets qui aillent dans le sens de l'intérêt général et du respect de chacun. Je crois que nous serons, dans les années qui viennent, à un tournant. Les Angevins peuvent le comprendre, mais nous sommes aussi responsables face à la montée de l'abstention et des extrémistes. Je souhaite donc qu'au sein de cette enceinte, tout différent que nous soyons, nous soyons en mesure de proposer aux Angevins, d'abord et avant tout, l'intérêt général et les projets avant les attaques et le souhait de détruire ou de casser.

Puisse 2014 être une année de construction et d'intérêt général. Pour ce qui est du rapport en lui-même, Monsieur MAHÉ, j'allais dire qui trop embrasse... vous connaissez la suite. Je pense que la problématique de ce genre de rapport c'est qu'en voulant tout y mettre nous finissons par ne plus rien voir, et nous ne voyons pas clairement vos lignes de force. Je pense que l'un des enjeux, que ce soit sur le plan environnemental et social des années qui viennent, je l'ai dit l'année dernière, mais je voulais le redire pour les raisons que vous venez d'évoquer, c'est la question de l'énergie.

Il faudra que nous soyons en mesure, dans le cadre des futurs rapports et surtout des politiques développement durable que nous mettrons en œuvre, d'axer nos politiques sur la question de l'énergie à travers, évidemment, l'impact en termes de santé, l'impact en termes de production de polluant, mais aussi, et surtout peut être tout autant, en termes de maîtrise des coûts par rapport au logement. Vous savez combien aujourd'hui de plus en plus d'Angevins ont des difficultés pour payer leur logement, mais aussi leurs charges. La question de l'énergie touche à la fois à la question environnementale, mais aussi à la question sociale. C'est simplement ce que je voulais souligner, mais je pense que nous serons d'accord sur ce sujet.

Monsieur le Maire : Merci. Je n'ai pas d'autres interventions ? Non. Nous en terminons avec cette discussion. Monsieur MAHÉ, vous souhaitez répondre.

Gilles MAHÉ : Je suis d'accord avec ce que vient d'évoquer Laurent GÉRAULT. Ici ce rapport, vous le savez bien, est le critère auquel nos collectivités doivent répondre sur les cinq thématiques. À partir de ces éléments de réponse, c'est bien l'ensemble de nos politiques qui doivent traduire notre volontarisme en la matière.

Il est bien évident que et vous l'avez notamment vu au cours de ce mandat, c'est particulièrement sur les aspects énergétiques que la mobilisation s'est faite à travers l'adoption de ce plan climat énergie territorial et sur les aspects énergétiques au niveau de notre territoire, que ce soit par la mise en place d'un plan de maîtrise des fluides, dont nous pourrions reparler tout à l'heure, et qui nous permet de pouvoir contenir la hausse du coût des énergies fossiles par tout un ensemble d'interventions qui ont été faites sur nos bâtiments. C'est un premier volet qui concerne directement nos politiques.

Le deuxième aspect est aussi l'investissement que nous avons fait à travers la mise en place de nos réseaux de chaleur. Lorsque j'évoquais BIOWATTS, lorsque j'évoquais l'extension de ce réseau autour de la centrale énergétique BIOWATTS, lorsque nous avons évoqué, toujours dans l'année 2013, la délégation de service public sur la chaufferie plateau Mayenne-Capucins avec le projet d'extension et de raccordement à ce réseau de chaleur secteur Capucins-Mayenne. Cela traduit aussi notre volonté sur cet aspect de consommation énergie à pouvoir être dans une maîtrise et à pouvoir garantir aux populations raccordées un coût de l'énergie qui puisse être le plus contenu possible.

Je pense que c'est donc sur ce sujet que de multiples actions ont été engagées. Ces cinq thématiques sont assez inégales, en tout cas dans les réponses, dans les mobilisations et dans les choix qui ont été les nôtres au niveau de nos politiques. L'aspect énergie vient quasiment en priorité, avec l'aspect biodiversité dont nous parlerons au prochain Conseil, puisque lui aussi a fait l'objet d'une mobilisation et fera l'objet d'un document-cadre qui nous engagera.

Monsieur le Maire : Merci Monsieur MAHÉ pour cette présentation. Effectivement comme vous l'avez dit, ce rapport témoigne de l'avancée de nos actions que vous avez su engager. Nous avons engagé collectivement un vrai mouvement de fond, de participation des acteurs, des entreprises, des collectivités, des citoyens, et des associations à travers à la fois le plan climat énergie territorial, à travers notre plan biodiversité, et à travers différentes actions qui ont été lancées sur le territoire. Certaines ont été citées et toutes témoignent à la fois de la volonté d'avancer, de placer les problématiques environnementales au cœur de nos préoccupations, mais de le faire en mobilisant les différents acteurs.

Parce que sur ce dossier, peut être plus que sur d'autres, la collectivité peut pousser, coordonner, animer, mais c'est bien la mobilisation des Angevins dans leur comportement, dans leur capacité à faire évoluer les choses que les réponses arriveront. Vous l'avez dit, l'ambition d'avoir toute la ville connectée au réseau de chaleur, de faciliter des modes de déplacements alternatifs, d'expérimenter des réponses nouvelles a cette année été couronnée de succès. Ce rapport le montre. Je crois que nous pouvons collectivement nous en féliciter, même s'il reste bien évidemment beaucoup de choses à faire. Angers, qui fait figure de pionnière

dans le développement durable, n'a pour une fois pas à rougir.

En plus de ses innovations et de ses actions, elle nous place clairement, et c'est ce qui fait la force de la qualité de vie qui nous est reconnue. Elle fait preuve d'imagination dans ce domaine. Merci à vous et merci à tous les services qui se sont mobilisés, parce que sur ce sujet aussi c'est la transversalité des actions qui gagne. Chaque service, chaque secteur, chaque élu a été mobilisé dans ses délégations pour y contribuer, autour de l'animation que vous avez menée Monsieur MAHÉ. Je pense que ces résultats positifs sont le fruit de cette mobilisation et du fait que chacun prend toute sa part à cette nécessité, à ce projet de ville et de société. Merci donc à vous toutes et à vous tous.

Mes chers collègues, je vous demande de prendre acte, il n'y a pas de vote, de la présentation de ce rapport.

Le Conseil Municipal prend acte.



Monsieur le Maire : Ce premier Conseil Municipal de l'année est donc consacré également au débat d'orientations budgétaires. Avant de donner la parole à André DESPAGNET, je veux le remercier très sincèrement pour avoir pu conduire les finances de la ville avec ambition et professionnalisme et, je crois, avec un sens profond du service rendu aux Angevins. Merci à vous pour l'énergie que vous avez déployée au cours de ce mandat et des précédents. Merci André.

Il est vrai que l'exercice du budget 2014 n'est pas si simple. Le contexte que j'ai rappelé il y a quelques instants jouera forcément sur ce budget qui sera modifié après le mois de mars, quelle que soit l'équipe qui aura été choisie par les Angevins. Je sais que les élus de l'opposition sont très sensibles à la présence du tableau pluriannuel des investissements. Rassurez-vous, il est bien présent, même si nous pouvons convenir sans aucun doute qu'il n'est pas le plus abouti et qu'il évoluera forcément après les prochaines élections, comme je l'indiquais tout à l'heure, en fonction de nos projets respectifs et de la revisitation des politiques publiques ou des propositions nouvelles que nous serions à même de faire pendant cette campagne.

Dans tous les cas, l'objectif de ce budget et des politiques que je souhaite pour la ville est très clair. Malgré un contexte des finances publiques de raréfaction des ressources, il nous faut maintenir un taux d'investissement qui nous permette de préparer l'avenir et de contenir le plus possible les dépenses de fonctionnement dans l'avenir. Cette volonté est toujours la même à Angers, celle qui nous permet de disposer d'une situation financière toujours saine, toujours saluée par les organismes de contrôles ou par la presse spécialisée.

Ce budget 2014 sera au service des Angevins. Il a pour perspective d'accompagner notre ambition pour continuer à transformer notre ville avec, d'ailleurs, un certain nombre d'actions déjà engagées. Ce budget est la continuité d'actions engagées, notamment dans le domaine des investissements, mais aussi d'actions nouvelles sur lesquelles nous reviendrons sans aucun doute tout à l'heure. Notre objectif est bien de rendre notre ville encore plus attractive pour attirer des emplois, la rendre encore plus dynamique pour attirer les innovations, être solidaires avec nos concitoyens qui rencontrent des difficultés et ambitieux pour notre jeunesse. Nous aurons l'occasion de revoir cela dans notre débat. Monsieur l'adjoint aux finances, vous avez la parole.

FINANCES

Délibération n° 2014-2

FINANCES - Budget Principal et Budgets Annexes 2014 - Débat d'Orientation Budgétaire.

Rapporteur : André DESPAGNET, Adjoint au Maire,

EXPOSE

Conformément à l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, un Débat d'Orientation Budgétaire doit être organisé dans les deux mois précédant l'examen du budget principal et des budgets annexes.

Considérant que les projets de budget primitif seront présentés au Conseil Municipal du 24 février 2014,

Considérant l'avis de la Commission Finances,

Je vous propose :

- de prendre acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) pour l'exercice 2014.



DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2014

Conseil Municipal du 6 janvier 2014

1

1) PROJET DE BP 2014 (hors dette)

BUDGET PRINCIPAL

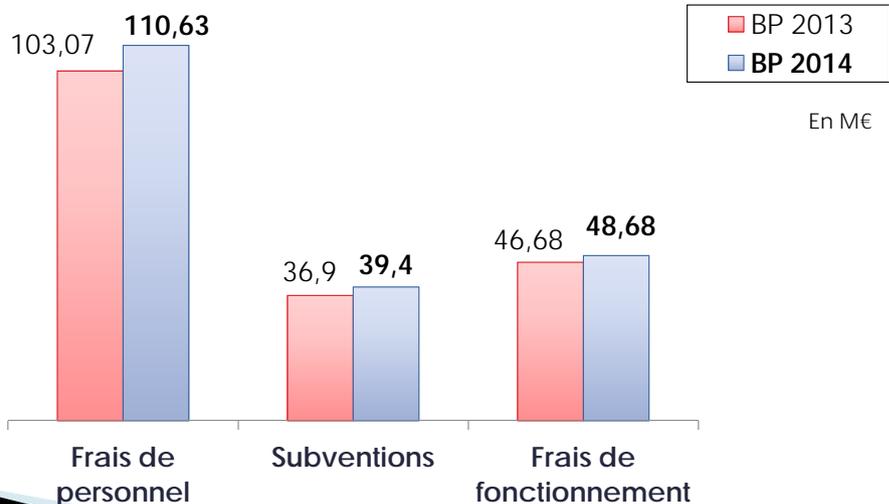
273,56 M€

	BP 2013	BP 2014
→ Dépenses		
Fonctionnement	187	198.71
Investissement	66	69.00
Total	253	267.71
→ Recettes		
Fonctionnement	212	216.56
Investissement	45	57.00
Total	257	273.56

2

2) LE FONCTIONNEMENT

a) LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (hors dette) 198,71 M€



3

c) L'EPARGNE

L'autofinancement brut de **17,85 M€** ($216,56 - 198,71$) est ramené à 12 M€ après le remboursement de 5,85 M€ d'annuités de la dette.

5

3) L'INVESTISSEMENT

a) LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

73 M€

- ▶ Avec **73 M€**, les dépenses d'investissement progressent de 4 M€. Elles se répartissent entre le remboursement du capital des emprunts (4 M€) et les dépenses d'investissement direct (travaux, subventions d'équipement, participations) pour **69 M€**.

Principales Directions

DIRECTIONS	BP 2014
SPORTS ET LOISIRS	15.8
URBANISME	12.0
VOIRIE	8.7
BERGES DE MAINE	6.0
PATRIMOINE BATI	5.7
EDUCATION	3.7
PARCS, JARDINS ET PAYSAGES	3.7
TOURISME	2.9
ACTION CULTURELLE	2.7

6

b) LE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT

Les produits de la section d'investissement se répartissent de la façon suivante :

- Le *FCTVA* et la *TLE* (taxe locale d'équipement) : 6 M€
- Les *subventions d'investissement* (montant exceptionnel) : 13 M€
- Les *emprunts nouveaux* : 38 M€
- Le *virement de la section de fonctionnement* : 12 M€

7

4) LA DETTE

Après enregistrement des emprunts mis en place en 2013 soit 25 M€, l'encours de la dette au 1^{er} janvier 2014 s'élèvera à **53 M€**, somme à laquelle doit être ajoutée la dette du budget Chaufferies urbaines pour 14,5 M€.



8

5) LES PERSPECTIVES PLURI-ANNUELLES DU BUDGET PRINCIPAL

→ LA PROSPECTIVE

Les dépenses prévisionnelles d'investissement hors dette s'élèvent selon nos estimations à :

- 2014 : 69 M€
- 2015 : 63 M€
- 2016 : 63 M€
- 2017 : 53 M€

→ LE PPI



9

PRINCIPALES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SUR LA PERIODE 2014-2017

		2014	2015	2016	2017	TOTAL
TOTAL GENERAL		69 000 000	63 000 000	63 000 000	53 000 000	248 000 000
TOTAL DES 20 PREMIERES OPERATIONS		28 170 000	38 747 000	39 832 000	42 450 000	149 199 000
SPORTS ET LOISIRS	Nouvelle patinoire	350 000	10 000 000	10 000 000	4 650 000	25 000 000
RIVES NOUVELLES	Berges de Maine	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	24 000 000
DIVERS	Maintenance Voirie, Education Enfance, Culture	-	5 620 000	4 800 000	6 200 000	16 620 000
URBANISME	ZAC dans les quartiers	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	16 000 000
SPORTS ET LOISIRS	Centre aqualudique	11 500 000				11 500 000
BATIMENTS	Maintenance des bâtiments municipaux	-	3 000 000	3 000 000	3 000 000	9 000 000
	Cuisine centrale EPARC	20 000	1 000 000	2 750 000	4 000 000	7 770 000
EDUCATION	Groupe scolaire Monplaisir	85 000	394 000	3 000 000	3 000 000	6 479 000
ADMINISTRATION	Participation Plate-forme communautaire	900 000	1 400 000	1 500 000	1 600 000	5 400 000
TOURISME	Parc des expositions - Extension	1 925 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	4 925 000
VOIRIE	Aménagements vélos	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	4 000 000
SPORTS ET LOISIRS	Création salle omnisports	-	-	150 000	3 500 000	3 650 000
PARCS ET JARDINS	Allée Jeanne d'Arc	-	500 000	1 000 000	1 000 000	2 500 000
PARCS ET JARDINS	Crématorium	400 000	1 833 000	182 000	-	2 415 000
SPORTS ET LOISIRS	Belle-Beille - Nouvelle piscine	-	-	150 000	2 000 000	2 150 000
TOURISME	Réhabilitation Centre des Congrès actuel	350 000	1 700 000	-	-	2 050 000
BATIMENTS	Plan de rénovation des Eglises	400 000	500 000	500 000	500 000	1 900 000
VOIRIE	Requalification et extension plateau piétonnier	-	800 000	800 000	-	1 600 000
BATIMENTS	Locaux CCAS - salles Chemellier	1 240 000	-	-	-	1 240 000
VOIRIE	Accompagnement 2ème ligne tram	-	-	-	1 000 000	1 000 000

10

6) BUDGET ANNEXE CHAUFFERIES URBAINES

<i>Mouvements réels en k€</i>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	577	3 113
Investissement	3 028	492
Total	3 605	3 605

7) BUDGET ANNEXE BOUCLE OPTIQUE ANGEVINE

<i>Mouvements réels en k€</i>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	67	140
Investissement	73	0
Total	140	140

11



André DESPAGNET : Le projet de budget primitif 2014, soumis au débat d'orientations budgétaires, sera cette année très impacté par des décisions politiques que nous avons prises en 2013, relatives au recrutement des emplois d'avenir, à la réforme des rythmes scolaires et pour ce qui concerne de nouveaux équipements par les ouvertures de la cité et du centre aqualudique Aquavita. Ces éléments exceptionnels entraîneront une hausse importante des dépenses de fonctionnement qu'il faudra toutefois modérer par des recettes spécifiques.

Le projet de budget primitif pour 2014 s'établirait hors dettes et mouvements réels à 273 millions d'euros contre 257 millions d'euros en 2013. Cette projection tient compte des reports d'engagement pour Aquavita à hauteur de 12 millions d'euros. Vous avez le détail concernant les dépenses de fonctionnement 2013-2014 : 187 millions d'euros en dépenses de fonctionnement en 2013, 198 millions d'euros en 2014. Pour les dépenses nettes d'investissement 2013, cela représente 66 millions d'euros, et 69 millions d'euros pour 2014. Le budget s'équilibre donc à 273 560 000 d'euros.

Venons-en au fonctionnement. Les dépenses de fonctionnement hors dette comprennent les trois postes principaux : frais de personnel, subventions, et frais de fonctionnement. Les frais de personnel qui représentaient 103,07 millions d'euros en 2013 s'élèveront en 2014 à 110,63 millions d'euros, les subventions 36,9 millions d'euros en 2013, 39,4 millions d'euros en 2014. Pour les frais de fonctionnement, ils s'élèvent à 46,68 millions d'euros en 2013 et 48,68 millions d'euros en 2014, soit un total de dépenses de fonctionnement au BP 2013 de 186,65 Millions d'euros, et 198,71 millions d'euros au BP 2014, soit une évolution des dépenses de fonctionnement de 12 millions d'euros, de laquelle somme devraient être retirées des recettes spécifiques.

Venons-en au détail, les frais de personnel et l'évolution concernant les éléments réglementaires, avancement de grade et d'échelon, caisse de retraite et de prévoyance, réforme de la catégorie C, les élections de 2014 et les mouvements de personnel, ces différents postes comparés 2013-2014 enregistrent un relèvement de 3,5 millions d'euros, c'est à dire plus 3,1 % sans aucun mouvement de personnel.

De plus, les dépenses nouvelles concernant le centre Aqualudique, les rythmes scolaires et les emplois d'avenir représentent en données brutes la somme de 5,2 millions d'euros, soit une augmentation de la masse salariale de 5 %, de laquelle somme nous devons déduire les recettes spécifiques qui devraient s'élever à 2,4 millions d'euros, soit un coût net pour ces nouvelles dépenses de 2,8 millions d'euros. L'augmentation nette est donc ramenée à un peu plus de 2,7 %.

Pour les subventions de fonctionnement, l'enveloppe de subventions enregistrera une évolution de l'ordre de 2,5 millions d'euros dont le détail peut être le suivant : CCAS, et c'est logique, plus 750 000 euros, rythmes scolaires plus 700 000 euros ensuite des dépenses diverses pour 1 000 000 d'euros dont 200 000 euros pour l'équipe féminine de basket, 100 000 euros pour le sport amateur, 210 000 euros au titre du contrat éducatif local, 100 000 euros pour les organismes ONPL, Angers-Nantes Opéra et le CNDC et 100 000 euros pour l'ouverture de nouvelles places en crèche.

Pour les frais de fonctionnement, l'augmentation de ce poste de 2 millions d'euros est satisfaisante compte tenu de l'évolution permanente du coût de l'énergie ainsi que de la prise en compte de nouveaux équipements. Donc globalement les dépenses de fonctionnement évolueront de 12 millions d'euros, mais des recettes spécifiques atténuent cette hausse.

Pour les recettes de fonctionnement : contributions directes : 92,25 millions d'euros en 2013, BP 2014, à taux égal, donc pas d'augmentation de la fiscalité, 94,20 millions d'euros, dotations d'État 50,45 millions d'euros. Nous devons enregistrer certainement des diminutions de participation de l'État, mais compte tenu que nous avons été très prévoyants au niveau du budget primitif 2013, les réalisations au compte de l'exercice étaient supérieures, c'est la raison pour laquelle j'ai considéré que nous pouvions reconduire la même somme que nous avons prévu au BP 2013.

Pour les recettes d'exploitation : 40,65 millions d'euros en 2013, 43 millions d'euros en 2014 et les dotations d'agglomération identiques. Ces 216 millions d'euros de recettes permettront l'équilibre de la section de fonctionnement. Globalement les recettes augmentent de 5 millions d'euros par rapport à 2013 soit 2 millions d'euros de fiscalité, correspondant à l'élargissement et à l'actualisation des bases fiscales, 3 millions d'euros de recettes complémentaires : dont 2,4 millions d'euros correspondent aux compensations emplois d'avenir et rythmes scolaires. Pour ce qui concerne les dotations d'État, tel que je vous l'ai indiqué précédemment, nos estimations ont été réalisées à partir du montant 2013 encaissé ou notifié, soit un simple maintien du produit global de BP à BP.

Nous en venons à l'épargne soit l'autofinancement. L'autofinancement brut, c'est-à-dire l'excédent des recettes de fonctionnement sur les dépenses, s'élève à 17,85 millions d'euros, ramené à 12 millions d'euros après le remboursement de 5,85 millions d'euros d'annuité de la dette. Les dépenses d'investissements 2014, par souci de transparence, intègrent les reports pour le centre Aqualudique qui s'élèvent à 12 millions d'euros, qui seront payés effectivement dans les premiers jours de janvier. Avec 73 millions d'euros, les dépenses d'investissement progressent de 4 millions d'euros, elles se répartissent entre le remboursement du capital des emprunts pour 4 millions d'euros, et les dépenses d'investissements directs, travaux, subventions d'équipements, participations pour 69 millions d'euros.

Les principales opérations sont les suivantes : sports et loisirs pour 15,8 millions d'euros dont Aqualudique, l'urbanisme pour 12 millions d'euros.

- Il s'agit de notre participation dans les zones industrielles et dans les zones comme la Rosaie pour les réaménagements urbains,
- la voirie pour 8,7 millions d'euros, Berges de Maine pour 6 millions d'euros, patrimoine pour 5,7 millions d'euros, éducation pour 3,7 millions d'euros, parcs jardins et paysages pour 3,7 millions d'euros, tourisme pour 2,9 millions d'euros, et actions culturelles pour 2,7 millions d'euros.

Le financement de l'investissement sera effectué de la façon suivante : le fond de compensation de la TVA et la taxe locale pour 6 millions d'euros, les subventions d'investissement, un montant exceptionnel compte tenu de la subvention pour Aquavita, pour 13 millions d'euros, les emplois nouveaux qui devront être mis en place en 2014 et l'autofinancement net c'est-à-dire le virement de la section de fonctionnement pour 12 millions d'euros.

Après enregistrement des emprunts qui ont été mis en place en 2013 soit 25 millions d'euros, l'encours de la dette au premier janvier 2014 s'élèvera à 53 millions d'euros, somme à laquelle doit être ajoutée la dette du budget chaufferie urbaine pour 14,5 millions d'euros. Telles sont les grandes lignes du projet de budget 2014, qui ne seront guère modifiées lors de la présentation du budget primitif sauf un élément positif.

Au sujet des perspectives pluriannuelles du budget principal, vous connaissez l'attachement que j'ai sur ce document, à telle enseigne que j'avais oublié de le présenter l'an passé. Cette année nous avons insisté, c'est la raison pour laquelle je vous le présente. Le plan pluriannuel d'investissement, que nos prédécesseurs, considéraient comme une lettre au Père Noël, avec le détail des principales opérations figure en annexe de ce rapport. Il est intéressant que dans ce cadre très particulier nous prévoyons des dépenses prévisionnelles d'investissements qui seront très certainement remises en cause, comme l'a indiqué Monsieur le Maire tout à l'heure. Mais la loi ne nous oblige pas à mentionner comment seront financées ces nouvelles dépenses.

De nouveaux projets sont inscrits dans cette prospective, dont la patinoire pour 25 millions d'euros. Le projet Rives Nouvelles- berges de Maine prend sa place dans ce PPI avec les premières réalisations : Promenade du Bout du Monde, Allée des Platanes pour une enveloppe globale de 6 millions d'euros. Les engagements des dernières années sont tenus avec une action forte dans les quartiers, ZAC maison de quartier, groupe scolaire Montplaisir. Le projet de PPI tient compte également des nécessaires coûts de maintenance des équipements : voies publiques, ponts, maîtrise de l'énergie dans les bâtiments. Vous avez le détail et les prévisions année par année jusqu'à l'année 2017. J'en ai terminé Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire : Merci Monsieur DESPAGNET. Je donne la parole à Monsieur GÉRAULT.

Laurent GÉRAULT : Merci Monsieur le Maire. Chers collègues, Monsieur le Maire-adjoint, outre le contexte politique que nous connaissons, ce travail préparatoire du budget 2014 s'inscrit dans un triple contexte économiquement et socialement très dégradé et fragilisé, réglementairement incertain et budgétairement de plus en plus contraint. Je pense que Monsieur DESPAGNET sera d'accord au moins sur ce dernier point.

Je ne reviendrai pas sur la situation sociale de la ville, que vous avez présentée dernièrement Monsieur le Maire au titre de l'Observatoire. En revanche je citerai le notre qui confirme évidemment la nette dégradation de l'emploi dans notre agglomération : une hausse de 10,8 % sur un an, ce que nous ne connaissions pas depuis plusieurs années puisque nous sommes à un taux qui va pratiquement atteindre, voire qui va dépasser, celui de la moyenne nationale. Ces chiffres sont d'ailleurs à mettre en corrélation, chers collègues, avec les données démographiques, ce que nous avons pu lire depuis quelques jours, et notamment les nouveaux arrivants qui sont pour la plupart des retraités.

Un autre élément contextuel est le contexte réglementaire sur lequel nous vous avons alerté l'an dernier. L'impact de la semaine de quatre jours et demi, comme vous l'avez souligné, dont les financements à moyen terme ne sont pas acquis. C'est le moins que nous puissions en dire. L'impact des décisions de l'État est de plus en plus lourd, alors que ces dotations baissent également de plus en plus, car le contexte financier est lourd, même s'il semble avoir peu d'impact sur vos décisions en l'occurrence. L'adoption de la loi de programmation des finances 2014-2017 reprend la volonté des gouvernements précédents de redresser les comptes de la nation.

Nous pouvons nous en féliciter, mais malheureusement en faisant appel de plus en plus à l'effort des collectivités. Je me souviens à l'époque des interventions des uns et des autres sur cette thématique-là. Je vous rappelle qu'il s'agit de 1,5 milliards d'euros, auxquels il faut ajouter 1,5 milliards d'euros pour l'année prochaine, ce qui fait 4,5 milliards d'euros sur deux ans, auxquels je rajoute la diminution de la compensation versée par les exonérations relatives à la taxe foncière sur les propriétés bâties, sociales qui représentent pratiquement 50 % entre 2009 et 2013.

Le Procureur Général de la Cour Régionale des comptes, Monsieur JOUANNET, était venu l'année dernière nous alerter sur les conséquences des baisses des dotations d'État et sur la nécessité d'anticiper. Fort de ce contexte, et afin d'anticiper ce que j'appelle ou plutôt ce que Marc GOUA appelait « le choc à venir », l'année dernière souvenez-vous c'était l'Agglomération. Je m'attendais très clairement à un nouveau cap, celui qui permettra aux Angevins de résister au mieux et surtout un cap qui affiche une double priorité : celle des Angevins au quotidien, le pouvoir d'achat et l'emploi. Or pas un mot dans le document qui nous est présenté sur le pouvoir d'achat et l'emploi. C'est sur ces sujets que les Angevins nous attendent avec volontarisme et courage, celui de leur dire que nous ne pourrions pas continuer à dépenser l'argent que la ville n'a pas, et encore moins pour des investissements de loisirs, comme ce fut le cas sur ce mandat, au moins pour un exemple.

Je vous rappelle que l'augmentation des impôts n'a servi qu'à une chose : payer l'investissement de la piscine Aqualudique. Ce débat d'orientations budgétaires et le plan pluriannuel qui est présenté sont à l'image de ce que nous entendons, et non pas de ce que nous attendons, dans la campagne depuis quelques semaines. « Dépensons toujours plus » comme si c'était l'essence même d'un élu de dépenser plus.

Je pense qu'il est temps de dépenser mieux. Comment peut-on inscrire dans le PPI la nouvelle patinoire ? Vous me dites qu'il n'y a pas beaucoup d'intérêt, n'empêche qu'elle est clairement inscrite à hauteur de 25 millions d'euros. Pourquoi pas demain un futur musée d'art moderne qui ferait complètement exploser les dépenses d'investissement ? Dépenser mieux c'est avoir le courage de choisir et d'investir sur l'essentiel, c'est-à-dire le pouvoir d'achat et l'emploi. Or, quand nous faisons le bilan entre 2008 et 2014, que

de clignotants sont à l'orange, voire même depuis deux ans, au rouge !

Des impôts ménages sur ce mandat qui ont augmenté de 20 %, des contributions directes sur les Angevins qui sont passées de 75 millions d'euros à 94 millions d'euros en 2014. Je sais bien qu'il y a aussi une augmentation de l'assiette, mais le prélèvement correspond à 20 millions d'euros supplémentaires.

Deuxièmement, les dépenses de fonctionnement sont en surchauffe, passant de 166 millions en 2008 à pratiquement 200 millions d'euros, 198 millions d'euros exactement en 2014, soit 20 % d'augmentation. Les frais de personnel augmentant de 22,5 %. Mais surtout, et je l'avais dit l'année dernière, autant je considérais qu'entre 2008 et 2011-2012 nous maîtrisions nos dépenses de fonctionnement, mais depuis deux ans les dépenses de fonctionnement dérapent puisqu'entre 2013 et 2014 respectivement elles augmentent de 6 % pour la totalité et 7 % pour les dépenses de personnel. Comme je l'ai dit, elles avaient été maintenues jusqu'en 2012.

Le troisième sujet, le troisième clignotant est la dette, qui est passée, de moins de 1 million d'euros en 2008, à l'époque d'ailleurs nous nous étions interrogés sur ce que cela voulait dire, à aujourd'hui 53 millions d'euros, et surtout avec pratiquement un doublement depuis 2012.

Quatrièmement : des choix d'investissements qui entraînent comme je l'ai dit une surchauffe des dépenses de fonctionnement qui ne sont plus maîtrisées, la piscine aujourd'hui et demain la patinoire. Des choix politiques, je ne dis pas, Monsieur BELOT, qu'ils ne sont pas préparés sur le terrain, mais des choix politiques qui ne sont, en tout cas, pas préparés financièrement en ce qui concerne la semaine de quatre jours et demi comme nous le voyons aujourd'hui. Je voudrai donc au regard de ce qui me semble être des priorités pour les Angevins et de ces quatre clignotants, faire deux propositions, puisque c'est bien l'objectif du débat d'orientations budgétaires pour préparer le budget 2014.

Premièrement, je propose de décaler, en attendant des jours meilleurs, voire de supprimer les investissements de loisirs, en particulier puisque vous l'avez inscrite, la patinoire pour 25 millions d'euros d'investissements et à peu près un minimum de trois millions de dépenses de fonctionnement. Je rajoute aussi le début des travaux de Rives Nouvelles afin, et c'est cela l'objectif, de revenir à un niveau d'investissement maîtrisé autour de 55 millions d'euros. Que l'on ne vienne pas me dire que cela ne permet pas d'accompagner l'emploi. Je donnerai trois exemples de trois villes qui nous sont proches : en 2013 Dijon a investi 46 millions d'euros. C'est une capitale régionale comptant le même nombre d'habitants qu'Angers. Tours a investi 47 millions d'euros, Caen 33 millions d'euros. Avec un niveau d'investissement que nous fixerions à 55 millions d'euros, nous serions nettement au-dessus de la moyenne, tout en maîtrisant l'impact sur nos dépenses de fonctionnement. Dans le cas contraire, dettes et impôts vont augmenter et donc ce sont les classes moyennes qui paieront notre manque d'anticipation.

Je rajouterai un point particulier qui n'est pas directement lié, mais que vous aviez cité, Monsieur DESPAGNET, en commission des Finances. Vous ne l'avez pas cité ce soir, il s'agit des 12 millions d'euros liés à l'urbanisme. Il y a un certain nombre d'inscriptions budgétaires qui sont liées à la situation des ZAC. Je voudrai dire deux mots à ce sujet. Nous savons très bien que nous avons des difficultés plus ou moins conjoncturelles, je vais le dire comme cela, à commercialiser et donc à financer un certain nombre de ZAC. Cela impacte directement la situation financière de SEM ou SPL.

Il nous faudra donc, en termes d'investissement, aussi faire des choix. Quand je dis cela je reviens au débat que nous avons eu sur Rives Nouvelles, pour faire en sorte que l'investissement sur Saint-Serge soit décalé, le temps que nous avançons, voire que nous aboutissions sur les Hauts de Saint Aubin et guère plus. Sinon il y aura là encore une surchauffe et nous risquons de porter une partie de l'investissement et des frais de fonctionnement liés au portage de ces projets.

J'arrive à la deuxième proposition pour préparer le budget 2014. Je souhaiterais, comme je l'avais fait l'année dernière, proposer de diminuer les dépenses de fonctionnement de quelques millions d'euros, mais de manière claire, tout en maintenant la progression des dépenses de personnel évidemment puisque nous ne pouvons pas agir, hormis les investissements de loisirs, puisque là c'est bien une décision

qui nous incombe. Ou alors vous nous dites, Monsieur l'Adjoint au Sport, que vous fermez des piscines pour faire des économies de fonctionnement. Nous constatons que le bilan, en termes de fonctionnement par rapport au personnel, est supérieur. Il y a donc bien un impact direct en termes de personnel.

Je propose que nous intervenions sur les 88 millions d'euros des frais de fonctionnement et de subvention pour les ramener à 84 ou 85 millions d'euros, c'est-à-dire le chiffre de 2013. L'année dernière nous avons fait des propositions que vous n'aviez pas acceptées, notamment sur les frais de communication, sur les frais de dépense, et sur un certain nombre de maîtrises possibles. Bien sûr je tiens à dire cela sans impacter les associations de solidarité dont je note, Madame VÉRON, une augmentation à juste titre, très significative cette année, au regard de la situation sociale que j'évoquais au début de mon intervention.

En conclusion, il s'agit par ce futur budget 2014 de définir un nouveau cap basé sur l'emploi et le pouvoir d'achat. Ayez et ayons le courage de proposer un budget dans ce sens, en expliquant les raisons de nos choix. Dans le cas contraire le réveil sera peut-être douloureux, mais surtout, et cela est beaucoup plus malheureux, pour les Angevins et c'est bien là l'essentiel. Merci, chers collègues.

Monsieur le Maire : Je passe la parole à Monsieur DIMICOLI.

Daniel DIMICOLI : Monsieur le Maire, Monsieur l'Adjoint, je voudrais tout d'abord m'associer à ce qu'a dit Monsieur le Maire en introduction pour vous féliciter de votre travail. Pendant le temps de vos mandats successifs, vous avez été, je le dis haut et fort, celui qui a gardé la rigueur et l'efficacité au niveau du budget de notre ville.

Ce débat d'orientations budgétaires est le dernier du mandat, de ce fait nous nous sommes livrés à un petit exercice rétrospectif afin de nous remémorer les échanges que nous avons pu avoir chaque année lors de ce débat. Ce travail s'est avéré fort utile et nous conduit ce soir à exprimer deux sentiments : de la satisfaction et du regret.

De la satisfaction tout d'abord car enfin vous admettez un élément que nous n'avons pas cessé de dénoncer depuis 2009, à savoir une hausse de nos dépenses de fonctionnement beaucoup plus importante que celle de nos recettes. En effet depuis 2008 le montant de nos dépenses de fonctionnement a augmenté de 17,3 % : 169,3 millions d'euros en 2008 et 198,7 millions d'euros cette année, alors que celui de nos recettes n'a progressé que de 1,28 % sur la même période, et ce malgré une hausse conséquente de la fiscalité en cours de ce mandat. Il ne faut pas l'oublier.

Il est par ailleurs à craindre que cette baisse des recettes s'accroisse au cours des exercices à venir en raison de la probable baisse des dotations de l'État et de la suppression à terme des financements spécifiques ponctuels que vous avez cités tout à l'heure, notamment en ce qui concerne les rythmes scolaires. Mais se posera également le problème des contrats d'avenir. Cette tendance a entraîné une baisse très nette de 60 % de la capacité d'autofinancement, qui est passé de 44,5 millions d'euros en 2008 à 17,85 millions d'euros en 2014.

Comme vous l'avez souligné, elle est ramenée à 12 millions d'euros après le remboursement des 5,85 millions d'euros d'annuité de la dette. Vous considérez que la hausse des dépenses de fonctionnement de 11,7 millions d'euros soit 6 % par rapport à 2013 est due au recrutement des emplois d'avenir, à la réforme des rythmes scolaires et à l'ouverture de la Cité et d'Aquaviva. Cependant, il s'agit d'une explication ponctuelle, car l'augmentation globale est le fruit de décisions et de politiques antérieures à 2014. Je vais bien sûr faire référence ici, comme les années passées, notamment à la subvention de fonctionnement accordée au Quai, ou encore aux effets plus que modérés sur les dépenses de personnel de la mutualisation.

Elle est aussi la conséquence des effets induits par les investissements non générateurs de richesse entraînant des coûts de fonctionnement significatifs. Je ne citerai que le centre Aqualudique qui entraîne une augmentation significative des frais de fonctionnement, ce que nous avons déjà souligné en

amont. Cette situation a donc conduit à dégrader notre capacité d'autofinancement et notre épargne. Cette dégradation vous a conduit, Monsieur l'Adjoint, à rompre avec votre ligne de conduite de toujours : pas de recours à l'emprunt. Mais cette présentation ce soir nous laisse aussi et surtout un goût de regrets.

Regrets, car si vous aviez écouté un peu plus votre minorité peut-être que nous n'en serions pas là aujourd'hui. Si vous aviez écouté votre minorité, les choix d'investissements prioritaires auraient été orientés vers des équipements créateurs de richesses et non de dépenses supplémentaires. Mais à la lecture du PPI, je constate que vos priorités ne sont toujours pas là. Nous sommes entendus sans doute, écoutés, j'en doute. Monsieur le Maire même si pour partie, à la lecture, les documents nous donnent raison sur les interventions que nous avons pu faire ces dernières années, croyez bien que nous ne nous en glorifions pas. Ceci prouve simplement que quels que soient le contenu et la qualité du débat d'orientations budgétaires, il n'infléchit en rien vos propres positions. Ceci est regrettable, en particulier pour quelqu'un qui se dit ouvert au dialogue. Je vous remercie mes chers collègues.

Monsieur le Maire : Merci. Monsieur ROTUREAU.

Jean-Luc ROTUREAU : Nous sommes ce soir aux orientations budgétaires, pas encore au budget qui voit les détails sur lesquels nous reviendrons fin février. Mais vous savez déjà qu'au dernier Conseil Municipal, le 18 décembre, nous avons échangé entre nous sur le budget, puisque c'est vrai que les choix qui nous étaient présentés sur Rives Nouvelles m'avaient amené à un certain nombre de réflexions.

Dans les arguments que j'évoquais, je m'étonnais que nous décidions d'engagements financiers importants pour 2014 avant d'avoir une lisibilité complète de cette année 2014, mais aussi surtout pour les années futures. Je parlais aussi des augmentations de frais de fonctionnement, de la diminution de l'autofinancement et donc de nos marges d'action. Je ne partageais pas certains choix de programmation autour du projet Rives Nouvelles. Je parle bien de programmation et non de fond du dossier, une programmation qui se fait, d'après moi, et qui se fera au détriment d'autres urgences pour la population.

Le projet de DOB, de débat d'orientations budgétaires, que nous avons eu me conforte dans ces affirmations et je crois même qu'il est la preuve du glissement qui est en train de s'opérer, je dis bien du glissement. Je voudrais évoquer ce soir plusieurs points : la diminution de notre autofinancement, et le montant trop élevé de nos investissements par rapport à nos possibilités. Je vous donnerai un exemple de besoins non couverts du fait de ces choix, puis je voudrais parler aussi de prospective inquiétante.

Concernant l'autofinancement, de fait, mon collègue vient d'en parler, l'autofinancement net passe à 12 millions d'euros en 2014 alors qu'il était de 30 à 40 millions d'euros en début de mandat, après avoir atteint un niveau très exceptionnel de 47 millions d'euros fin 2005. Cette diminution constante de l'autofinancement n'est pas une affaire de technicien. Il pose clairement la question de la hauteur de nos investissements puisque tout ce qui n'est pas financé par la différence entre nos recettes et nos dépenses de fonctionnement - c'est cela l'autofinancement - devra l'être par d'autres ressources. Il n'est pas normal que l'emprunt représente cette année plus de 50 % du financement des investissements, quand l'autofinancement, lui, sera à hauteur de 16 %.

Je rappelle que nous financions nos 66 millions d'euros d'investissements en 2007 par 30 millions d'euros d'épargne, et par des emprunts envisagés à moins de 30 %. Nous voyons bien la bascule qui est en train de s'opérer. Pour les années à venir, en fonction du plan pluriannuel d'investissements, l'annuité de la dette, c'est-à-dire les intérêts et le capital, majorée de cette dérive de la section de fonctionnement devrait rapidement dépasser l'autofinancement de 2014. Les dépenses de fonctionnement 2014 - il est vrai que nous avons des dépenses exceptionnelles - augmentent de 12 millions d'euros. Vous l'avez dit dans votre présentation. Alors que les recettes augmentent de 4,5 millions d'euros. C'est-à-dire que cette année nous accroissons nos difficultés annuelles de plus de 7 millions d'euros par an.

Cette baisse régulière, forte et continue de l'autofinancement devrait nous inciter à modifier le

niveau d'investissement et surtout à le hiérarchiser. Ce niveau d'investissement est très élevé. C'est bien. Je ne regrette pas son niveau important en période de crise, car il y a un besoin d'un niveau d'activité soutenu par le secteur public, mais je regrette l'intégration de dépenses, dont la programmation pouvait attendre. Je reviens à ces 6 millions d'euros sur les Rives Nouvelles dont l'urgence n'est absolument pas démontrée.

Depuis trois à quatre ans, il avait été proposé de contenir les investissements autour de 50 millions d'euros maximums par an pour préserver les choix à venir. Dans les faits nous avons toujours investi autour de 65 millions d'euros par an, ce qui est bien plus élevé que ce qui est réalisé. Nos choix ne sont pas bons sur la programmation, je l'ai dit, et il y aura une clarté à avoir dans le débat public. Nous ne pouvons pas réaliser certains investissements nécessaires parce que d'autres choix sont faits, comme celui des 6 millions d'euros cette année pour Rives Nouvelles ou celui de la patinoire en 2015. C'est trop proche, trop rapide, et ce n'est pas raisonnable.

Je vais prendre un exemple, pour être très concret. Cette année par exemple, en 2014, il y a une indispensable réhabilitation, et rénovation de logements sur Belle-Beille et le bailleur public se voit refuser 360 000 euros de subvention pour ses besoins urgents. La cause a été dite : impossibilité budgétaire. Allez expliquer que ces réhabilitations sont moins importantes que la Promenade du Bout du Monde ou le quai Monge ou la patinoire, moi je n'irai pas. Combien pourrions nous consacrer au logement par an à partir de 2014 ? Combien pourrions nous consacrer à des travaux de maintenance, à la propreté, à l'entretien de la voirie, à la vie des quartiers ou à des besoins de quotidienneté de la vie courante des Angevins ?

Je m'oppose une fois de plus à cette vision qui ferait apparaître d'un côté des grands projets ambitieux et de l'autre des petits projets répondant aux besoins plus immédiats de la population. Il faut conjuguer les deux avec bon sens et bonne gestion des deniers publics. Je suis prêt et je souhaite un débat public exclusif dans la campagne électorale sur les finances publiques. Je souhaite ce débat pour les Angevins, afin qu'ils s'approprient clairement les enjeux et que l'on ne leur promette pas la lune plus 10 %.

Enfin sur la prospective et le plan pluriannuel d'investissements, le très haut niveau d'investissement ne sera pas atteignable tel que projeté aujourd'hui dans nos documents. Alors je sais bien, cela a été dit par Monsieur DESPAGNET puis par d'autres, que cet exercice n'est pas facile, car trop de paramètres sont inconnus tels que les ressources provenant de l'État par exemple. Mais n'ayons pas d'illusions. Nos ressources extérieures si elles augmentent, augmenteront peu, elles stagneront plus probablement voire diminueront.

Une véritable prospective consiste à poser les enjeux de demain : la ville que nous voulons bien sûr et à regarder tout ce qui est réalisable dans un cadre contraint que nous connaissons. L'ambition est bien de porter un projet et de le rendre réalisable. J'espère que ce débat fera avancer ce que je viens de dire. Merci de votre attention.

Monsieur le Maire : Y a-t-il d'autres prises de parole ? Non, je n'en vois pas. S'il n'y en a pas, je vais pouvoir répondre et terminer ce débat d'orientations budgétaires. Mes chers collègues, merci pour ces éléments, pour ce débat parce que, Monsieur DIMICOLI, le débat est vivant. Il a toujours été vivant, nous en témoignons encore ce soir et chacun peut rester ferme sur ses positions, peut ajuster les choses, c'est aussi la qualité du débat. Des visions différentes peuvent se poser.

Ce qui nous mobilise ce soir, clairement dans le constat, c'est que bien évidemment ce budget n'est pas un budget comme les autres. Ce n'est pas un budget comme les autres parce que c'est le dernier de la mandature. Il est la conséquence de ce que nous avons promis aux Angevins. L'équipe victorieuse en 2008, dans la continuité de ses engagements, est certainement à un tournant dans le budget de la ville d'Angers et sa capacité à maintenir un très haut niveau d'investissement.

La crise est présente. Elle est forte depuis 2008. Elle a des incidences fortes. La ville d'Angers a pu, grâce à un niveau d'investissement élevé et des engagements forts, jouer son rôle contre la crise. C'est un effort que nous jouons pleinement aujourd'hui en maintenant un très haut niveau d'investissement propice à

l'emploi, mais aussi en armant avec volontarisme notre territoire pour préparer l'avenir. Je maintiens et persiste sur le fait qu'un équipement de l'ampleur d'Aquavita, et nous en verrons très vite les résultats positifs, témoigne de la qualité d'un territoire, de sa capacité à offrir aux familles, mais aussi aux acteurs qui viennent de l'extérieur, une image de dynamisme, d'attractivité et de capacité à attirer de nouveaux habitants et des entreprises.

Je maintiens, dans la continuité du débat qui était le nôtre le mois dernier autour d'Angers Rives Nouvelles, qu'engager ce projet maintenant c'est donner le signal à l'extérieur qu'il se passe quelque chose à Angers et que dans le combat pour l'emploi, l'accueil des entreprises et l'image du territoire il ne faut pas tarder quelques mois de plus pour engager ce projet. Il faut s'y résoudre et il faut l'engager dès maintenant, ce budget d'investissement en témoigne. Regardons la réalité des chiffres, et regardons pour l'investissement le report de 12 millions d'euros d'Aquavita de l'année dernière, ainsi que le très haut niveau de subventions d'investissement cette année, qui est certainement un des niveaux les plus élevés que nous ayons eu. Monsieur DESPAGNET je parle sans filet, mais avec un haut niveau de subventions d'investissement comme en témoigne ce budget avec 13 millions d'euros de subventions d'investissement.

Ces 12 millions d'euros de report, et ces 13 millions d'euros d'investissements font 25 millions d'euros au total. Vous voyez qu'en les enlevant de façon nette sur les engagements nouveaux de cette année nous sommes à 44 millions d'euros. C'est donc un effort d'investissement qui reste important, parce que nous continuons Aquavita, mais qui reste mesuré et tout à fait réaliste dans la période que nous connaissons aujourd'hui, au niveau des finances des collectivités locales.

En ce qui concerne les éléments propres au fonctionnement, comme vous je regrette le fait que par des contraintes qui nous sont fixées à l'extérieur, je pense notamment aux éléments de masse salariale qui ne sont pas compensés mécaniquement l'augmentation est d'un peu plus de 3 %, 3,5 % qui s'impose à nous quoi que nous fassions. Bien sûr c'est un fait regrettable. C'est une autre façon de voir et je le dis et je le dirai quel que soit le gouvernement en place, Messieurs les parlementaires, il est nécessaire d'accompagner les collectivités face à cette responsabilité. Puisque nous sommes employeurs, nous gérons notre personnel avec des contraintes qui sont fixées par les autres dans un certain nombre de domaines. C'est une vraie difficulté dans notre capacité à pouvoir ajuster ou animer les choses.

Néanmoins nous avons, là aussi, joué, à travers la qualité du service public, à la fois un rôle contre la crise pour les Angevins les plus défavorisés, permis à travers deux actions importantes : celle des rythmes scolaires, d'engager un véritable investissement dans l'éducation qui lui aussi portera ses résultats pour préparer l'avenir et les emplois d'avenir que nous avons accompagné et qui permettent à 100 jeunes de nos quartiers d'accéder à l'emploi dans une mission de solidarité et d'emplois. Je crois que cela nous a tous rassemblés, dans mes souvenirs à l'époque, ou alors mes souvenirs ne sont pas exacts.

Cette mobilisation du budget municipal dans une période de crise ne remet pas en cause fondamentalement les équilibres qui permettent à notre ville de jouer son rôle contre la crise, qui permettent à notre ville de maintenir cet effort important de qualité du service public, de qualité de vie, qui nous permettra cette année encore de ne pas augmenter les taux d'imposition pour les ménages. C'est un élément important du pouvoir d'achat, qui nous permettra de façon très concrète d'investir pour l'emploi à travers le montant d'investissement très élevé, à travers les investissements porteurs d'avenir et porteurs de dynamique, d'attractivité pour le territoire, et à travers notre mobilisation quotidienne en lien avec Angers Loire Métropole pour accueillir et accompagner de nouvelles entreprises.

Puis la vie quotidienne des Angevins est aussi dans ce budget, les 12 millions d'euros consacrés à l'urbanisme, une part extrêmement importante de notre budget. J'en ai entendu plus d'un se plaindre sur une éventuelle baisse de la population, qui a d'ailleurs été contredite par les derniers chiffres publiés par l'INSEE. Il y a une dynamique importante et nous allons au fond de ces questions. Ce n'est pas un dossier de 350 000 euros qui doit être discuté comme avec chaque bailleur, parce qu'un sou est un sou, et le sou de chaque organisme avec lequel nous discutons devra être débattu. Ce ne sont pas ces éléments qui nous empêcheront, comme nous l'avons commencé, à rénover les différents quartiers.

Oui Mesdames et Messieurs, chers collègues, ce projet est un projet résolument ancré vers l'avenir, face à la crise. C'est le dernier budget de ce mandat. Quelle que soit l'équipe en charge des finances de la ville à partir du mois d'avril prochain, elle aura à répondre concrètement aux propositions et aux débats qui auront eu lieu avec les Angevins. Il y aura à définir, en fonction des éléments financiers qui seront les nôtres à ce moment-là, une ambition pour notre ville, une ambition qui se traduira dans des termes budgétaires. Je crois que ce sera l'objet des prochains mois, de pouvoir les définir en dehors de cette enceinte, les expliquer, et en débattre.

Nous en débattons ensemble et nous apporterons à ce moment-là des vraies réponses et des vrais projets pour l'avenir de notre ville et celle de ses habitants. Je n'ai, quant à moi, aucun doute et aucune difficulté sur le fait que ce budget permette de mieux affronter l'avenir, mais garde aussi toute possibilité pour maintenir l'équilibre de nos finances qui fait la force de notre ville. Pour conclure, je redonne la parole à André DESPAGNET.

André DESPAGNET : Le débat d'orientations budgétaires porte aussi sur les budgets annexes. Pour le budget annexe chaufferies urbaines, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 577 000 euros et les dépenses d'investissement, c'est presque en anciens Francs, s'élèvent 3,028 millions d'euros, soit un total de 3,605 millions d'euros.

La recette est équilibrée à 3,605 millions d'euros, l'encours global de la dette pour les chaufferies urbaines s'élève à 14,52 millions d'euros. Le budget annexe Boucle optique angevine est toujours en excédent avec un budget arrêté à 140 000 euros. J'en ai terminé.

Monsieur le Maire : Merci. Y a-t-il des interventions ? Non ? Pas d'autres interventions ? Mes chers collègues écoutez le débat est clos. Nous vous donnerons rendez-vous pour le vote du budget selon une date qu'il me restera à affiner. Merci à vous, vous me donnez acte de cette présentation. Merci.

Le Conseil Municipal prend acte.

Avant de nous quitter, je dois vous donner connaissance s'il vous plaît, de la liste des décisions du Maire prises en vertu de l'article L 21-22-22 du code général des collectivités territoriales. Sur ce, je vous souhaite une très bonne soirée. Merci.

